

Mon passeport *Ambulatoire*

Ce passeport contient les informations nécessaires à chaque étape administrative et médicale de votre prise en charge

Clinique SAINT VINCENT DE PAUL
MATERNITÉ CATHOLIQUE

un établissement membre de
Alliance des Maternités Catholiques
nous accompagnons la vie

Préparez votre intervention à la



AVANT L'HOSPITALISATION

- **Lorsque votre chirurgien vous en donne la consigne,** prenez rendez-vous avec un anesthésiste.
- **Avant votre rendez-vous avec l'anesthésiste, faites votre préadmission :**
 En ligne via le lien du portail patient que vous avez reçu par mail
 OU présentez vous au bureau des entrées pour enregistrer votre préadmission.
- **Munissez-vous des documents suivants :**
 Feuille jaune d'admission complétée
 Carte d'identité ou carte de séjour ou passeport
 Carte vitale mise à jour ou notification CMU/CSS
 Carte de mutuelle

Documents supplémentaires pour les mineurs :
*Carte d'identité des parents, du mineur **et** livret de famille*

- **S'ils sont prescrits,** contactez une infirmière libérale pour les soins à recevoir lors de votre retour à domicile.
- **Procurez-vous vos médicaments** contre la douleur (si prescrit) et dépilatoire (si demandé) grâce à votre ordonnance "bilan préopératoire", puis respectez les consignes.
- **La veille de votre intervention**, en milieu d'après-midi, un SMS vous parvient et vous indique votre heure d'arrivée ainsi que les consignes préopératoires. Si vous ne pouvez pas honorer votre rendez-vous, contactez le cabinet de votre chirurgien.

Prévenez le médecin anesthésiste de tout changement survenant dans votre état de santé depuis la consultation d'anesthésie



LE JOUR DE L'INTERVENTION

À domicile avant votre arrivée à la clinique

- Respectez bien les recommandations qui vous ont été données par l'anesthésiste et le SMS de la veille.
- Apportez les documents demandés.
- Respectez les consignes d'arrêt ou de poursuite de votre traitement personnel données par l'anesthésiste.
- Pour la douche préopératoire, respectez les consignes transmises par votre chirurgien.
- Ne portez aucun bijou, ni alliance, ni piercing.
- Ne vous maquillez pas et habillez-vous avec des vêtements propres.
- Ayez les ongles courts, sans vernis, ni gel.
- Prévoyez de quoi patienter (livre…).

À votre arrivée à la clinique

- Passez au standard au rez-de-chaussée.
- Vous êtes dirigé(e) en salle d'attente.
- Un(e) soignant(e) vous reçoit pour un entretien d'accueil et vous remet une tenue d'opéré et un peignoir. N'hésitez pas à lui poser vos questions.
- Un sac vous est remis pour ranger vos affaires personnelles et vous suit tout au long de votre parcours. Pensez à laisser vos biens précieux à la maison.
- Vous êtes ensuite installé(e) dans un salon jusqu'à ce qu'un brancardier vous accompagne au bloc opératoire.

Clinique Saint Vincent de Paul



APRÈS L'INTERVENTION

- **A votre réveil** et selon le type d'anesthésie administrée, vous êtes surveillé(e) en salle de réveil par une équipe spécialisée.
- **Après l'accord de l'anesthésiste**, un brancardier vous installe dans un salon ou une chambre et un(e) infirmièr(e) assure votre surveillance.
- Votre douleur est évaluée et soulagée.
- La collation et la boisson vous sont servies selon les consignes médicales.
- Votre horaire de départ est prescrit par l'anesthésiste.

Votre sortie :
Rappel des obligations réglementaires

- Pour votre retour à domicile, vous devez être accompagné(e).
- La conduite est interdite pendant 24h.
- Vous ne pouvez pas rester seul(e) la première nuit suivant votre intervention.
- Suivez les consignes données par le chirurgien.



SUITES OPÉRATOIRES & RETOUR À DOMICILE

- Les consignes postopératoires et votre arrêt de travail sont personnalisés.
- Passez au bureau des entrées/sorties pour récupérer votre carte vitale et régler votre éventuel reste à charge.

À partir du lendemain

- Suivez le traitement postopératoire prescrit
- En cas de présence d'un pansement, réfection par l'infirmièr(e) libéral(e) comme noté sur votre ordonnance.
- Vous êtes recontacté(e) le lendemain de votre opération par un professionnel de santé de la clinique.

VOTRE SATISFACTION : NOTRE PRIORITÉ

Après le retour à la maison, prenez quelques minutes pour compléter le questionnaire de satisfaction qui vous est adressé par courriel. Si vous ne nous avez pas communiqué votre adresse mail, complétez-le en ligne ici :



Contacts utiles

Si :

- vous ressentez une douleur
- vous avez de la fièvre (>38°C)
- vous, ou l'infirmièr(e) libéral(e), constatez un retard de cicatrisation

En semaine, de 9h à 17h, contactez en priorité le cabinet de votre chirurgien

La nuit de 17h à 9h, le week-end ou les jours fériés, contactez le standard téléphonique de la Clinique Saint Vincent de Paul

04 74 43 60 60

(ouvert 24h/24)

BKG 81 v6 canva